

LA RECUPERATION DE LA TVA ETRANGERE SUR LES NOTES DE FRAIS

ROI GARANTI



Votre société a réglé de la TVA en Union Européenne lors d'événements, conférences, salons ou à l'occasion de déplacements ?

Vous voulez maîtriser votre budget voyage et améliorer votre trésorerie ?



Combien représente la TVA étrangère?

En UE, chaque année, c'est =

7.5
Milliards d'euros

5% du budget voyage de l'entreprise

2
Milliards d'euros

seulement sont remboursés !

5.5
Milliards d'euros

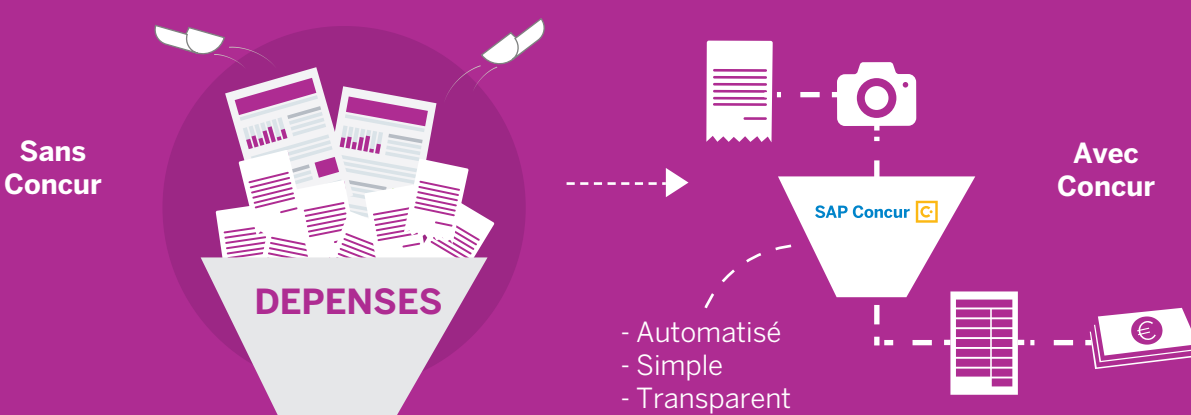
un manque à gagner pour les entreprises.

Pourquoi la grande majorité des entreprises ne récupère pas la TVA étrangère sur les notes de frais?

- L'identification des justificatifs est longue & consommatrice de temps
- Chaque pays a ses propres règles de remboursement
- La réglementation diffère d'un pays à l'autre en Europe
- Il y a la barrière de la langue
- Récupérer ces coûts « cachés » représente un processus manuel complexe
- Les justificatifs peuvent être non-conformes et les dossiers rejetés

Comment la solution Concur peut vous aider à récupérer simplement la TVA étrangère?

1. Accès aux notes de frais et justificatifs dématérialisés dans la solution Concur



2. Processus externalisé de remboursements



Dossiers préparés conformément à la réglementation



Conversion des données et images selon les spécificités des autorités fiscales locales



Conformité



Remboursements

Les bénéfices sont :



La solution Concur = toutes les dépenses sont prises en compte



Gain de temps et d'efficacité = aucune charge de travail supplémentaire



Tout est automatisé = plus aucune erreur de saisie



TVA récupérée = + €€€



Remboursements rapides

Passez, sans effort financier, à la plateforme cloud Concur

TVA remboursée

